

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

PRIX DES ABONNEMENTS:

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 » — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service des trains de voyageurs).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

Table with 3 columns: Time (3 heures 09 minutes du matin), Departure (6, 9, 1, 7), and Destination (Angers).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

Table with 3 columns: Time (3 heures 20 minutes du matin), Departure (8, 12, 4, 10), and Destination (Tours).

PRIX DES INSERTIONS:

Dans les annonces . . . . . 20 c. la ligne.
Dans les réclames . . . . . 30 —
Dans les faits divers . . . . . 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES: Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR, Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, Libraires.

Chronique Politique.

LES ÉVÈNEMENTS DE PARIS.

L'affiche suivante a été apposée samedi sur les murs:

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté, Égalité, Fraternité.

COMITÉ CENTRAL.

Le comité central de la garde nationale, auquel se sont raliés les députés de Paris, les maires et adjoints, convaincu que le seul moyen d'éviter la guerre civile, l'effusion du sang à Paris, et, en même temps, d'affermir la République, est de procéder à des élections immédiates, convoque, pour demain dimanche, tous les citoyens dans les collèges électoraux.

Les habitants de Paris comprendront que, dans les circonstances actuelles, le patriotisme les oblige à venir tous au vote, afin que les élections aient le caractère sérieux qui, seul, peut assurer la paix dans la cité.

Les bureaux seront ouverts à huit heures du matin et fermés à minuit.

Vive la République!

Ont signé:

Les maires et adjoints de Paris;
Les représentants de la Seine présents à Paris;
Puis les membres du comité central.

Ainsi, c'est le comité central qui convoque les électeurs; c'est d'après ses ordres, d'après la loi qu'il a faite, sous son étiquette, que les élections sont faites. Quant aux maires et aux députés, on constate seulement qu'ils se sont ralliés au Comité central. Ce n'est pas une transaction, c'est une capitulation. Les capitulations sont décidément entrées dans nos mœurs.

HÔTEL-DE-VILLE.

Séance secrète du 24 mars.

Le citoyen Assi prend la parole.

« Citoyens, dans les circonstances actuelles, la guerre civile peut être un crime civique, elle est certainement une nécessité que nous pouvons dire fatale. Voici les conditions que nous offre le gouvernement. (Suit la lecture des propositions.) Certes, je suis prêt à vous proposer de les accepter; mais, en présence du retard demandé pour les élections et de l'attitude douteuse de l'Assemblée, je crois qu'il est sage de les rejeter.

« Si nous retardons les élections, le pouvoir, qui est le synonyme de la réaction, viendra peser de tout son poids sur les électeurs. Il dirigera le vote de telle façon que nous, les vainqueurs d'aujourd'hui, nous serons non-seulement les vaincus, mais les proscrits de demain.

« Nous sommes les maîtres de la situation; nos adversaires, bien que décidés en apparence à la lutte, n'ont ni organisation ni communauté d'idées. Un seul jour de retard peut tout perdre. Si les maires et le gouvernement ne veulent pas accepter la date de dimanche pour les élections, nous devons rompre les négociations.

Le citoyen Bergeret est d'avis de rompre les négociations et de se préparer à la lutte à outrance. — Après quelques mots du citoyen Billie-

ray, l'assemblée nomme deux membres qui doivent se rendre à la mairie du 2<sup>e</sup> arrondissement.

Ces délégués doivent accepter au nom du comité toutes les conditions proposées par l'amiral Saisset, mais les élections devront être faites au jour fixé par les représentants de la garde nationale. La séance est suspendue.

A minuit, les délégués reviennent annoncer que le gouvernement repousse les élections à bref délai.

Le Comité, à l'unanimité, déclare les négociations entamées nulles et non avenues.

La séance est levée aux cris de: Vive de la République! Vive la Commune!

Il serait temps de s'entendre pourtant!

Des lettres particulières, reçues d'Angleterre, nous disent qu'à la suite des incidents montmartriens, les sympathies anglaises qui peu à peu s'étaient détachées de l'Allemagne, auraient commencé à se rapprocher de l'empire du roi Guillaume. Bien plus, l'ex-empereur, à son passage à Douvres, a été l'objet d'une véritable ovation, avec hurrahs et agitements de mouchoirs, comme il convient. Montmartre fait oublier Sedan!

Aussitôt la convention passée entre le Comité de la garde nationale d'une part et les maires et les députés de Paris d'autre part, ceux-ci se sont portés aux points occupés par les bataillons de l'ordre et les ont congédiés ou engagés à se dissoudre. La force de résistance à l'émeute a été ainsi partout désorganisée. La place de la Bourse et le Grand-Hôtel ont été évacués. La Banque seule est encore gardée par des bataillons du deuxième arrondissement.

A Versailles, le Gouvernement ni l'Assemblée ne paraissent admettre la légalité des élections qui se vont accomplir dimanche.

Le nombre des troupes concentrées autour de la Chambre devient chaque jour plus considérable. On ne paraît d'ailleurs pas se faire une idée exacte de la situation de Paris.

LA FUSILLADE DE LA PLACE DU CARROUSEL.

On lit dans le Moniteur universel:

Encore une fusillade! hier soir, à dix heures, plusieurs détonations d'armes à feu se faisaient entendre sur la place du Carrousel, et un jeune homme de vingt-deux ans, M. Trémelot, tombait mortellement frappé d'un coup de feu dans le côté gauche. Onze personnes se trouvaient à quelques pas de la victime et n'ont pas été touchées, grâce à la présence d'esprit de l'une d'elles, M. Paul Ray, employé du tir du Point-du-Jour, qui avait entendu le cliquetis des chiens de fusil qu'on armait. Il cria: « Couchez-vous! » Les assistants se jetèrent à terre, seul M. Trémelot n'entendit pas ou ne comprit pas l'appel de M. Ray.

Cinq coups de feu ont été tirés sur la victime, un seul l'a atteint: la balle a frappé la poitrine à un centimètre au-dessous du cœur et est sortie par le dos.

M. Trémelot est mort dans la matinée, à l'hospice de la Charité, où il avait été transporté d'office.

D'après la version de ceux qui ont fait feu, un individu inconnu aurait tiré deux coups de revol-

ver. Immédiatement, le poste situé près de la grille des Tuileries fit cette décharge.

Personne parmi les assistants n'a entendu les coups de revolver.

LES RÉQUISITIONS.

La nuit dernière, nous dit la Vérité, le comité a réquisitionné une vingtaine de chevaux, pour les besoins du service, chez un loueur de la rue Basse-du-Rempart. Un bon timbré et signé de deux membres du comité a été remis au propriétaire. En même temps, des gardes nationaux du comité se présentaient à la caserne Lobau. Ils ont exigé que les chevaux des chasseurs qui s'y trouvaient leur fussent livrés. Un officier qui se trouvait là ayant voulu s'opposer à l'enlèvement des chevaux aurait, nous assure-t-on, été tué. Un autre officier s'est caché dans un coin de la caserne, où il a passé la nuit. Le lendemain, il a pu sortir déguisé en simple soldat; les gardes nationaux l'ont emmené en lui offrant de l'embaucher; il s'est esquivé en leur promettant de ramener des camarades qu'il connaissait.

On nous assure que la vraie cause de l'arrestation momentanée de M. Lullier est sa séparation d'avec le comité central de l'Hôtel-de-Ville.

M. Lullier avait commis le crime de conseiller au comité une entente avec les maires.

LES MENÉES BONAPARTISTES.

Nous reproduisons, sans en garantir l'exactitude, les informations suivantes de l'Echo du Nord, journal de Lille:

« Non-seulement de nombreux agents bonapartistes ont été arrêtés à Paris, dans les groupes les plus violents, — et nous ne parlons pas de bravi subalternes, gens propres à tout hormis au bien, mais de personnages haut placés sous le régime déchu, — mais on nous révèle l'existence à Bruxelles d'un comité d'action ayant des succursales sur la frontière et correspondant directement avec les affidés de Paris. Ce comité avait de si sérieuses espérances sur les complots fomentés à Paris, il croyait si bien pouvoir compter sur de nouvelles journées de juin, prélude d'une restauration impériale, que les hauts dignitaires de l'Empire avaient reçu l'ordre de rentrer en France et de tout disposer pour une seconde édition du retour de l'île d'Elbe. L'événement a trompé ces prévisions, et M. Rouher a été purement et simplement arrêté à Boulogne où il venait de débarquer pour préparer les logements de l'ex-impératrice et de son fils.

Nous tenons de la même source le récit du passage de l'ex-empereur à Ostende. A la descente du train qui l'emmenait d'Allemagne, Bonaparte reçut de la main d'un membre du comité de Bruxelles, communication de dépêches secrètes arrivées de Paris. Ces dépêches étaient relatives aux événements de samedi et de dimanche. L'ex-empereur les lut avec le flegme imperturbable qu'on lui connaît; mais il n'en fut pas de même de sa suite qui laissa éclater la joie la plus vive et fit entendre des cris enthousiastes de: « Vive l'empereur! »

TROUBLES EN ALGÉRIE.

On lit dans la Vérité algérienne: « Le télégraphe de Dellys a apporté hier une

nouvelle des plus fâcheuses. Le bach-agma de la Medjana, Si Mokrani, le chef de la plus grande famille de l'Algérie, l'homme qui, il y a quelques années, tuait de sa main l'agitateur Bou-Barghila, fait d'armes auquel il dut la croix d'officier de la Légion-d'Honneur, a levé l'étendard de la révolte.

« Froissé, comme toute la race arabe, par le décret qui a placé les musulmans dans une position d'infériorité vis-à-vis des juifs, il a fait appel aux armes, refusant d'obéir à un gouvernement qui récompense ainsi les services rendus, refusant de recevoir son argent, et lui renvoyant même un mandat de 800 francs, représentant l'arriéré du traitement qui lui était dû.

« Notons même, circonstance assez curieuse dans les annales algériennes, que Si-Mokrani a pris soin de faire porter au commandant de Bordj-bou-Arreidj une véritable déclaration de guerre, et l'a fait inviter à se préparer au combat.

« A la voix de Mokrani, la Medjana s'est mise en mouvement: l'agitation a gagné le commandement de Ben-Ali-Chérib, c'est-à-dire la Kabylie orientale.

« Le général Augeraud s'est porté immédiatement sur Sétif avec toutes les troupes dont il peut disposer; c'est de là qu'il demande des renforts afin d'être en mesure de protéger les villages qui entourent cette ville. Telle est la situation aux dernières nouvelles.

« Ces fâcheuses nouvelles ont été transmises, nous dit-on, à M. le général Lallemand, par une dépêche télégraphique du général Augeraud, venue de Dellys, où elle avait été apportée à travers toute la Kabylie par un homme dévoué.

« Toutes les lignes télégraphiques qui joignent Alger à Constantine étant coupées, le général en chef a dû requérir un bâtiment des Messageries pour aller porter à Bougie ses instructions au commandement de l'Est et ses dépêches pour Paris. L'Hermus est parti le 17 à quatre heures du matin. Il était de retour aujourd'hui.

LES ÉVÈNEMENTS DE LYON.

La ville de Lyon a subi, mercredi, le contre-coup des événements de Paris.

Un certain nombre d'officiers de la garde nationale (300 à 350), et une soixantaine de personnes en habit civil, se sont réunis à midi au palais Saint-Pierre, et, sur la motion d'un délégué parisien, le citoyen Albert Blanc, membre de l'Internationale, ont voté, après une vive discussion, l'établissement de la Commune révolutionnaire à Lyon.

La séance ayant été levée, une députation d'officiers s'est rendue auprès de M. Hénon, maire, et lui a fait part de la résolution prise. On aurait proposé à M. Hénon les conditions suivantes: Proclamation de la Commune et adhésion au mouvement parisien, renvoi du préfet, maintien provisoire de la municipalité.

M. Hénon ayant refusé d'adhérer à ces propositions, les délégués sont sortis de l'Hôtel-de-Ville en criant: Aux armes!

Le rappel a été battu quelques instants après, et un certain nombre de bataillons ont occupé l'Hôtel-de-Ville et les rues et places avoisinantes.

Le préfet, M. Valentin, dont la conduite en ces



tristes circonstances, a été digne des plus grands éloges, et qui a tenu tête aux insurgés avec une rare fermeté, a été mis en état d'arrestation.

A partir de onze heures et demie, un comité installé dans la salle des délibérations du conseil municipal a proclamé successivement :

La destitution du préfet du Rhône et celle du général de la garde nationale ;

La déchéance du maire et du conseil municipal ;

L'établissement de la Commune révolutionnaire ;

La nomination d'un comité de salut public. Les noms qui nous parviennent sont ceux des citoyens Crestin, Perret, Barbecot, Garel, Favier ;

La nomination de Ricciotti Garibaldi aux fonctions de général de la garde nationale de Lyon ;

La réinstallation du drapeau rouge sur le dôme et au balcon de l'Hôtel-de-Ville.

Lyon s'est donc réveillé jeudi matin avec un pouvoir nouveau dont les titulaires sont aussi inconnus que ceux de Paris, et dont les intentions planent dans un vague tout aussi redoutable.

Mais, d'après les dernières dépêches, tout est rentré dans l'ordre ; le préfet, qui était prisonnier à l'Hôtel-de-Ville, a été délivré dès vendredi.

Dans la nuit du 24 au 25 mars, l'Hôtel-de-Ville de Saint-Étienne a été envahi par des séditeux.

Voici la dépêche reçue à Versailles :

« Maire et colonel de garde nationale séquestrés, préfet sorti de l'hôtel. Rappel battu dès le matin. Hôtel-de-Ville évacué par les séditeux. Les autorités en reprennent possession avec la garde nationale. »

#### MARSEILLE.

Voici, d'après le *Sémaphore*, le récit des événements qui se sont produits à Marseille dans la journée du 25 :

« Jeudi matin, les tambours de la garde nationale ont battu le rappel dans tous les quartiers de la ville. Un grand nombre de gardes nationaux se sont rendus aussitôt à leur lieu de réunion. Pendant ce temps, l'animation était grande dans les rues et les bruits les plus alarmants étaient mis en circulation. Chacun se demandait en somme le motif de cette prise d'armes et commentait en même temps les dépêches datées de Versailles. Mais cette alarme, hâtons-nous de le dire, a été de courte durée. Vers midi, un grand nombre de gardes nationaux ont cru devoir quitter leurs places d'armes et rentrer chez eux.

« En fidèle historien, nous devons ajouter qu'une certaine agitation s'est fait remarquer dans l'après-midi, sur le cours de l'Athénée et sur le cours des Fleurs où s'étaient réunies en armes les compagnies du génie et de l'artillerie de la garde nationale. Le cours de l'Athénée semblait d'ailleurs avoir été désigné comme lieu de rendez-vous pour une manifestation, car de tous côtés accouraient en cet endroit des hommes de l'ancienne garde républicaine, des garibaldiens, des francs-tireurs et des gardes nationaux de banlieue.

« Vers quatre heures, en effet, toutes ces compagnies armées se sont mises en mouvement et ont pris le chemin de la préfecture, en poussant les cris de : « Vive Paris ! Vive la République ! » Beaucoup de curieux se groupaient sur leur passage ; mais la manifestation, nous devons le dire, excitait en général un médiocre enthousiasme. En débouchant sur la place de la Préfecture, les compagnies ont de nouveau poussé les cris de : « Vive Paris ! Vive la République ! »

« Les compagnies se sont ensuite massées en un instant et ont été entourées par une foule tellement compacte, que la circulation des charrettes et des voitures a été interrompue sur la place et même dans les rues adjacentes.

« La manifestation, en somme, paraissait devoir prendre fin ; plusieurs compagnies commençaient déjà à rentrer chez elles, lorsque le bruit s'est répandu que la préfecture venait d'être envahie. Nous avons, en effet, pu constater, peu d'instant après, que les portes et les fenêtres en étaient ouvertes. Le préfet, s'il faut en croire les uns, l'aurait quittée et se serait retiré à bord de la frégate la *Couronne*, ancrée dans notre port ; d'après d'autres, il serait retenu prisonnier. Nous n'avons pu avoir jusqu'ici aucune information certaine à ce sujet.

« Le conseil municipal se serait, dit-on, réuni à la préfecture, et comme le maire, M. Bory, en sortait, il aurait été d'abord arrêté, puis ramené à la mairie dans une voiture par un conseiller municipal qui l'avait enlevé à ceux qui s'étaient emparés de sa personne.

« On prétend que l'hôtel de la subdivision aurait été aussi envahi, et que le général y serait retenu avec son état-major.

« Ce que nous devons constater, c'est qu'au milieu de ce désordre les manifestations n'ont trouvé nulle part de la résistance.

« Vers le soir, les membres du Club de la garde nationale se sont rendus en corps à la préfecture. »

Le *Rappel marseillais* annonce que M. Cosnier s'est constitué prisonnier, et que M. Bory, maire, a été amené prisonnier entre un piquet de gardes nationaux. Enfin, qu'à cinq heures les gardes nationaux occupaient entièrement la préfecture. Dans la même journée une commission provisoire du département a été organisée, et les membres qui la composent sont : Gaston Crémieux, Etienne père, Job, Bosc David, Desservy, Sidore, *conseillers municipaux* ; Maviel, Allerini, Guellard, Barthelet, Emile Bouchet, Cartoux.

Pour les articles non signés : P. GODET.

### Faits Divers.

Voici, d'après *Paris-Journal*, les causes de la disparition du citoyen Lullier du comité et du commandement en chef de la garde nationale.

Le citoyen Lullier a l'habitude, lorsque ses collègues ne sont pas de son avis, de taper sur eux à coups de tabouret.

Le 22 mars, M. Lullier voulait répondre à la manifestation de l'ordre par une promenade militaire avec mitrailleuses et mitrailleurs renouvelés du 2 décembre.

Ses collègues trouvant la proposition peut-être un peu trop expéditive, M. Lullier employa son procédé habituel et cassa la tête à l'un d'eux.

Comme le fait se renouvelait un peu trop souvent, M. Lullier fut arrêté, et voilà comment la garde nationale va être mise sous les ordres du général Garibaldi, disent les affiches du comité. Mais, va-t-en voir s'il vient.

— Parmi les prisonniers arrêtés vendredi matin aux Batignolles, dans le train allant à Versailles, se trouvait un capitaine d'artillerie qui y conduisait un détachement et qui était porteur de la solde de ses hommes.

Un témoin oculaire nous affirme avoir vu les quatre officiers de la garde nationale chargés d'interroger les prisonniers se partageant l'argent que portait ce capitaine.

Qu'est devenu ce capitaine ? Il serait urgent de le savoir.

— Samedi, après midi, le général Riffault, commandant l'École polytechnique, a prévenu les élèves qu'il leur donnait un congé de huit jours. On rentrera le dimanche 2 avril. — Il est question de transférer l'École dans une localité des environs de Paris.

Dans la même journée, beaucoup de mobiles de la Seine ont répondu à l'appel qui leur a été fait

au nom de l'ordre, et sont venus se faire armer à la mairie du II<sup>e</sup> arrondissement.

Place de la Bourse, on en comptait 800 à quatre heures de l'après-midi.

— Les journaux du Nord annoncent que M. Rouher vient d'être mis en liberté.

M. Rouher est, dit *l'International*, arrivé hier à Bruxelles, venant d'Arras. Beaucoup de familles sont également arrivées de Paris dans cette ville.

Le Nord publie une lettre de M. Henri Chevreau à M. Thiers, dans laquelle il proteste contre la responsabilité des troubles de Paris attribuée à M. Rouher.

— On sait que dans la précipitation où nous étions, l'artillerie avait livré à l'ennemi, lors de la reddition de Paris, douze mille chassepots de plus que nous n'en devions.

Le général de Valdan, dès qu'il eut constaté cette erreur, a réclamé auprès de M. de Moltke.

Les fusils avaient déjà pris la route de Mayence ; ils nous ont été rendus hier ; un convoi les a amenés à Ebley, où un officier d'état-major a dû en prendre livraison.

C'est huit cent mille francs que nous retrouvons.

### Chronique Locale et de l'Ouest.

Par décret du 24 mars, M. Duchastelier, ancien premier avocat-général à la cour de Poitiers, est nommé procureur-général près la cour d'appel d'Angers en remplacement de M. Guittou aîné.

Le général Cléret a adressé en ces termes ses adieux aux troupes dont il a eu le commandement :

« Angers, le 19 mars 1871.

« Mes chers compagnons d'armes,

« Je vous ai laissé partir sans vous dire un dernier adieu. Mon cœur, profondément blessé par cette paix, hélas ! nécessaire, n'avait pas d'expressions pour vous rendre sa douleur en vous faisant déposer les armes. Quelques corps d'officiers sont venus me faire leurs adieux, je n'ai eu que des larmes pour leur répondre.

« Aujourd'hui un plus long silence pourrait paraître de l'ingratitude envers nos troupes ; vous savez cependant que la confiance que j'avais en elles était si grande qu'on me l'a reprochée. Peut-être étais-je trop fier de leur valeur. Réunies à la grande armée de la Loire, elles allaient en donner des preuves éclatantes, j'en désirais trop vivement l'occasion. Nous étions prêts, nous, à résister énergiquement aux attaques de nos orgueilleux ennemis. Nous avions su nous en faire craindre dès le début de notre campagne, dans ces champs de Monnaie où leur audace leur a coûté si cher.

« Ce n'était pas seulement de la confiance que m'inspiraient mes troupes, j'éprouvais une affection réelle pour vous d'abord, mes enfants de l'Anjou, pour nos fidèles compagnons, ces braves artilleurs si dévoués, pour notre petit bataillon si solide des Hautes-Pyrénées et du Gers, pour celui de la Mayenne si cruellement éprouvé en combattant à nos côtés, pour ces beaux et intrépides escadrons de chasseurs d'Afrique, de hussards et de cuirassiers que nous vîmes partir avec tant de regrets, pour vous, nos vieux amis de Seine-et-Marne et de Loir-et-Cher ; j'aimais aussi déjà ces nouveaux bataillons, si bien formés, accourus à notre secours de la Charente-Inférieure et de la Vendée ; tous enfin nous étions chers, car dans notre petite armée régnait une noble émulation ; nous ne faisons qu'une seule famille, dont nous pourrions toujours nous glorifier d'avoir fait partie.

« Adieu donc, et si vous partagez les sentiments d'affection de votre général, n'oubliez pas qu'il ne puisait sa confiance et sa force que dans sa foi religieuse. Notre malheureuse patrie ne retrouvera que là aussi le rang glorieux qu'elle a perdu que pour un temps très court, je l'espère.

« Laissez-moi donc vous prier en terminant d'accepter ma devise :

« TOUT POUR LA PATRIE AVEC L'AIDE DE DIEU !  
» Le Général de brigade, commandant la troisième division du 19<sup>e</sup> corps,  
J. CLÉRET. »

#### PERCEPTION DE SAUMUR.

Prière instante aux contribuables qui redoivent leurs contributions de 1870, de les payer immédiatement.

Pour chronique locale et faits divers : P. GODET.

### Dernières Nouvelles.

Paris, 27 mars.

Les élections se sont faites sans désordre.

On nous assure que le Gouvernement et la Chambre seraient disposés à adopter cette ligne de conduite : dissoudre le conseil élu, en le considérant comme un conseil de fait, sans s'expliquer autrement sur sa légitimité, et convoquer à très-bref délai les électeurs pour de nouvelles élections.

Ces élections décideraient du sort de Paris et, dans une certaine mesure, de la France entière.

#### DERNIÈRES NOUVELLES DE VERSAILLES.

On a reçu la confirmation de l'assassinat, à Saint-Etienne, du préfet de la Loire. La dépêche n'indique pas les circonstances de ce crime abominable ; elle dit seulement que le préfet, ayant voulu discuter, a été assassiné. On attend les détails qui ont été demandés par le télégraphe.

A Narbonne l'ordre est rétabli ; ce n'est que par cette nouvelle que l'on a appris qu'il y avait eu des troubles.

A Lyon, le calme continue ; on n'a pas d'inquiétude.

A Marseille, l'émeute perd du terrain ; elle sera prochainement réduite à peu de chose.

On a parlé d'une demande pour le rapatriement des prisonniers retenus en Allemagne.

Nous croyons savoir que cette demande a été bien accueillie à Berlin et que le retour des troupes détenues en Prusse recommence avec activité.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

#### Sommaire de l'ILLUSTRATION du 25 mars.

Texte : Revue politique de la semaine. — Les événements de Paris. — Nos gravures : l'exécution des généraux Clément Thomas et Lecomte. — Versailles. — Charles Hugo. — Dons patriotiques de l'Angleterre à la France. — De Paris à Meaux (suite). — Les journées révolutionnaires. — Ligue anti-prussienne.

Gravures : La journée du 18 mars : les canons d'abord repris par la troupe, sont ramenés à la mairie de Montmartre ; — Mort des généraux Clément Thomas et Lecomte ; — Les cadavres des généraux Clément Thomas et Lecomte déposés dans une chambre de la maison n° 6, rue des Rosiers ; — Construction d'une barricade à l'entrée de la rue des Martyrs. — L'Assemblée nationale à Versailles : la séance du 20 mars. — Charles Hugo. — Dons patriotiques de l'Angleterre à la France : Remise gratuite aux ouvriers des outils engagés au Mont-de-Piété. — De Paris à Meaux pendant l'armistice : cabaret tenu par des juifs allemands, à Lagny ; — Les Prussiens emballant nos meubles. — Exécution d'un Prussien à la Bourse : M. Mayer, changeur allemand, chassé du palais de la Bourse. — Echecs. — Rébus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

#### A LOUER

Présentement,

En totalité ou en partie.

UNE MAISON, propre au commerce, sise à Saumur, rue d'Orléans, n° 99, près de l'hôtel d'Anjou, ci devant occupée par feu dame veuve Lechat. S'adresser à M. LECHAT fils, qui l'habite momentanément, ou à M<sup>e</sup> ROBINEAU, notaire. (34)

#### A LOUER

Présentement,

UN BEAU JARDIN, bien arboré, avec une petite maison à feu, situé au Pont Fouchard. S'adresser à M<sup>me</sup> veuve VERRONNEAU, rue de la Chouetterie. (32)

On demande une apprentie pour les modes et la lingerie. S'adresser au bureau du Journal.

#### A LOUER

Présentement,

UNE MAISON avec jardin, écurie et remise, rue Cendrière, à Saumur. S'adresser à M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE, avoué. (17)

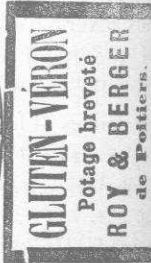
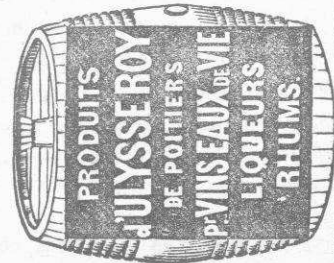
ON DEMANDE UNE PERSONNE pour tenir la caisse. S'adresser à MM. CHANLOUINEAU et G. MAURICE. (12)

#### THAVENARD,

Mécanicien.

MACHINES A COUDRE pour toutes espèces d'industries, pièces de rechange et accessoires pour tous les systèmes.

Incessamment l'ouverture du magasin, rue Saint-Jean, 42, à Saumur. (35)



Saumur, imprimerie de P. GODET.